

**Bourg d'Oisans**  
Le 5 septembre 2019

**Monsieur ou Madame le Maire**  
Messieurs et Mesdames les Conseillers municipaux

**Vous trouverez, ci-joint pour information, la pétition contre le projet de liaison Alpe d'Huez – Les Deux Alpes** rédigée par un collectif d'habitants d'Huez, d'Auris, du Freney et des 2 alpes.

Dans son rapport du 20 février 2019 qu'elle a fait parvenir au Comité de Massif, **la préfecture de l'Isère a donné un avis défavorable au projet de liaison entre l'Alpe d'Huez et Les 2 alpes.**

En date du 11 juillet 2019, **les commissaires enquêteurs ont globalement donné un avis défavorable au SCOT de l'Oisans et émettent de nombreuses réserves sur le projet de liaison Alpe Huez-les 2 alpes. Ils font remarquer par exemple :**

- **Que le « retour sur investissement » est basé sur une étude de 2012 qui ne correspond pas au projet actuel.**
- **Que le coût prévisionnel est passé de 60 millions à 75 millions** (sans compter les liaisons Mont de Lans- les 2 alpes pour un montant de 25 millions et signal de l'homme-Huez pour un montant de 20 millions
- **Que le temps de parcours total** (de station à station) **sera plutôt de 30 à 45 minutes** au lieu des 12 minutes annoncées.
- **Ils soulignent également « l'insuffisance d'études environnementales » et la non prise en compte du changement climatique.**

**Nous vous demandons de porter attention à leurs arguments et à ceux qui figurent dans la pétition et de ne pas entériner, en l'état, le projet du SCOT élaboré par la CCO.**

**Nous espérons que vous partagerez notre analyse et soyez persuadés que nous serons attentifs aux décisions de la CCO.**

**Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.**

**Respectueusement**  
**Le Collectif**

Vous pouvez nous contacter à : [non-au-telepherique@hotmail.com](mailto:non-au-telepherique@hotmail.com)